



Rédacteur : Nathalie RENON

Séance extraordinaire du 23 septembre 2015

Le 23 septembre 2015 à 20h30, le conseil municipal de la commune de Villars Saint Georges s'est réuni au lieu habituel de ses séances en salle de Mairie à 20H30, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ZEISSER, Maire, après convocation extraordinaire du 21 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes RENON Nathalie, LEFRANC Sandrine,
MM. ZEISSER Jean-Claude, PETETIN Pascal, PATUROT Léon, AUBERT Damien,
BOUCON Samuel, BOUCTON Hervé, LEGAIN Damien, MAUFROY Jean-Marc, MIGNOT Daniel

Ordre du jour

- Choix de la structure pour la nouvelle organisation territoriale suite à la loi NOTRe.
- Réflexion sur la création d'une commune nouvelle avec Byans, les Abbans.

Choix de la structure pour la nouvelle organisation territoriale suite à la loi NOTRe .

Monsieur le Maire explique que suite à la réponse demandée par la CCVSV pour le 02 octobre sur le choix de la nouvelle structure, que suite à son absence du 24 septembre au 02 octobre, le caractère d'urgence de la réunion a été choisi.

Monsieur le Maire présente les différents tableaux concernant les éventuelles structures à intégrer.

Considérant que le bassin de vie de la commune se trouve sur Saint Vit et Besançon et non sur le Jura, la seule logique est l'adhésion à la CAGB, tout en souhaitant que le transfert puisse se faire en bloc à bloc.

Après en avoir délibéré, le conseil se prononce à l'unanimité de ses membres présents pour le rattachement à la CAGB.

Réflexion sur la création d'une commune nouvelle avec Byans, les Abbans.

Monsieur le Maire expose la première réunion en vue de fonder une nouvelle commune avec Byans et les Abbans.

La séance est levée à 22h

MAUFROY Jean-Marc
Secrétaire de séance